



MEMOIRE ET HISTOIRE REGIONALE DE LA LOCOMOTION

COMMEMORATION du GRAND PRIX de l'ACF 1913

REGLEMENT

Article 1 : L'association Mémoire & Histoire Régionale de la Locomotion (MHRL) en partenariat avec la FFVE et les villes de Longueau et Amiens, organise la Commémoration du Grand Prix de l'ACF 1913 les 7 et 8 septembre 2024.

Article 2 : La commémoration est ouverte le samedi 7 septembre exclusivement aux véhicules d'époque d'avant 1935. Les rallyes du dimanche 8 septembre sont ouverts aux véhicules construits avant 1980. Aucune dérogation ne sera accordée. 80 véhicules d'avant 1935 sont attendus pour les 2 jours et 80 véhicules supplémentaire d'avant 1980 sont attendus le dimanche. Chaque participant se verra attribuer un numéro suivant l'ordre d'arrivée de son dossier d'inscription. Au-delà des 80 premières inscriptions, une liste d'attente sera ouverte.

Article 3 : Cette commémoration n'est pas une compétition. Le roulage sur le circuit historique et pendant les rallyes se fait dans le respect des règles du Code de la Route.

Article 4 : Les véhicules d'époque d'avant 1935 peuvent arriver dès le vendredi 6 (parking gardé vendredi soir et samedi soir) et repartir le lundi 9 septembre (attention : pas de gardiennage le dimanche soir). Ils en informent les organisateurs afin de stationner leur véhicule en sécurité.

Article 5 : Dès leur arrivée sur la place de la Mairie à Longueau 80330, les pilotes de véhicule d'époque d'avant 1935 retirent leur dossier de participation, stationnent leur véhicule et leur remorque suivant les consignes qui leurs sont données. Le samedi matin, un café-viennoiserie d'accueil leur est offert.

Article 6 : Les véhicules d'avant 1980 participants aux rallyes du dimanche matin doivent retirer leur livre de route et leur plaque de rallye sur le lieu de départ. Le lieu de rendez-vous est donné par chaque responsable de rallye. L'horaire de rendez-vous est fixé à 08h30. Un café-viennoiserie d'accueil leur est offert.

Article 7 : Programme : Le samedi 7 septembre aura lieu en fin de matinée l'inauguration d'une plaque mémorielle sur le site du départ du circuit du Grand Prix 1913 à la Fourche de Longueau, suivie d'un lunch. En début d'après-midi, les véhicules d'avant 1935, rouleront par groupes de puissances identiques sur le Circuit historique. Ils seront encadrés par des voitures ouvreuses et suiveuses. Ils s'arrêteront dans au moins une des localités où ils sont attendus pour exposer leur véhicule et participer aux activités prévues localement. Le retour se fera vers le site du départ où les véhicules seront exposés au public jusqu'en début de soirée. Un gardiennage nocturne est prévu.

Dimanche 8 septembre sera une journée commune à l'ensemble des véhicules inscrits. Après s'être regroupés en fin de matinée sur un site commun, ils seront exposés au public dès la fin des rallyes jusqu'en fin d'après-midi. L'accès au site sera gratuit pour le public. Il est recommandé à chaque participant d'exposer à l'intention du public une plaque informative concernant les caractéristiques de leur véhicule lors de son stationnement. Un repas sera pris entre tous les participants.

Article 8 : Le concours d'élégance : Le dimanche après-midi, aura lieu un concours d'élégance suivant les critères de la FFVE. Les véhicules souhaitant s'inscrire au concours d'élégance doivent prendre connaissance auparavant des critères retenus par la FFVE. Seuls 25 véhicules seront retenus par le jury dont la décision ne sera pas contestable.

Article 9 : Sécurité : Les participants s'engagent à respecter les règles du Code de la route et les consignes qui leur seront données par les organisateurs. Ils prendront toutes les précautions utiles afin d'éviter de soumettre les habitants riverains de l'événement aux nuisances que pourrait générer leur véhicule.

Article 10 : Les frais d'engagement

Pour les véhicules d'avant 1935, ils sont fixés à 140 € /véhicule pour deux personnes pour les deux jours ou 75 € / véhicule et une personne pour les 2 jours. Pour les véhicules d'avant 1980 ne participant qu'aux rallyes du dimanche, les frais sont fixés à 80 € /véhicule pour 2 personnes ou 45 € / véhicule avec une seule personne.

Ce forfait comprend les frais d'organisation (sécurité, assurances, toilettes, documents, etc...), les navettes et les repas (boissons comprises).

Très important : en cas de désistement, les frais d'engagement sont remboursés en fonction du délai avant le 31 août :

- Avant le 30 juin : 100%
- Avant le 31 Juillet : 60%
- Avant le 15 Août : 40%
- Après le 22 Août : aucun remboursement.

Article 11 : Hébergement

Les organisateurs ne se chargent pas de l'hébergement. Nous vous invitons à réserver le plus tôt possible votre chambre auprès des hôtels présents sur le parc hôtelier de Longueau. (Coordonnées ci-jointes)

Article 12 : L'inscription

Par son inscription au rassemblement, chaque participant déclare adhérer purement et simplement au présent règlement et s'engage à renseigner d'une manière complète et précise la demande d'inscription.

L'inscription se fait auprès de l'association MHRL **avant le 31 juillet 2024** à l'aide de la fiche d'inscription accompagnée de son règlement. En l'absence d'un de ces documents, l'inscription ne sera pas validée.

Article 13 : Le règlement doit se faire avant le 31 juillet :

- Par chèque bancaire à l'ordre de Mémoire & Histoire Régionale de la Locomotion, adressé à
MHRL Aéroport Amiens-Glisy Hangar 2 Rue Robur le Conquerant 80440 – Glisy.

- Par mel : gpacf1913@gmail.com et Virement sur : IBAN = FR76 1870 6000 0097 5667 3317
365, BIC = AGRIFRPP887 en joignant la copie de la preuve de virement.

NB : Nous rappelons que les demandes ne remplissant pas ces conditions ne seront pas
acceptées. +++++

Article 14 : Les participants renoncent à tout recours contre les organisateurs.

Liste des hôtels à proximité du Pôle Jules Verne à LONGUEAU,

| Nom de l'hôtel | adresse | Phone | Mel |
|--------------------------|---|--------------------|--|
| NOVOTEL**** | 7, rue des Indes Noires 80440 BOVES | +33 3 22 50 42 42 | H0396@accor.com |
| CAMPANILLE*** | Avenue de La Ville Idéale, 80440 Glisy. | +33 3 22 53 89 89 | |
| TABL'HOTEL*** | 16 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | +33 3 22 47 19 19 | reception@theoriginalshotels-amiens.com |
| BALLADINS** | 14 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | +33 3 22 53 90 70 | amiens@balladins.com |
| B&B** | 18 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | 08 92 78 80 03 | |
| 1 ^{ère} CLASSE* | 36 Avenue de la Ville Idéale, 80440 Glisy. | + 33 3 22 47 37 57 | |